

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

### Du neuf sur "Contes et Facéties" de Nerval.

Brix, Michel

*Published in:*  
Revue italienne d'études françaises (en ligne)

*Publication date:*  
2017

*Document Version*  
le PDF de l'éditeur

#### [Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*  
Brix, M 2017, 'Du neuf sur "Contes et Facéties" de Nerval. Une note', *Revue italienne d'études françaises (en ligne)*, numéro 7, 2. <<http://rief.revues.org/1456>>

#### **General rights**

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

#### **Take down policy**

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

**RIEF**

**Revue  
italienne d'études françaises**  
Littérature, langue, culture

**7 | 2017**  
**Figures littéraires de la haine**

---

## Du neuf sur *Contes et Facéties* de Nerval

Une note

**Michel Brix**

---



### Édition électronique

URL : <http://rief.revues.org/1456>  
DOI : 10.4000/rief.1456  
ISSN : 2240-7456

### Éditeur

Seminario di filologia francese

Ce document vous est offert par Université  
de Namur



### Référence électronique

Michel Brix, « Du neuf sur *Contes et Facéties* de Nerval », *Revue italienne d'études françaises* [En ligne],  
7 | 2017, mis en ligne le 15 novembre 2017, consulté le 05 décembre 2017. URL : <http://rief.revues.org/1456> ; DOI : 10.4000/rief.1456

---

Ce document a été généré automatiquement le 5 décembre 2017.



Les contenus de la RIEF sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons  
Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Du neuf sur *Contes et Facéties* de Nerval

Une note

Michel Brix

---

*In memoriam* Jacques Bony.

- 1 Le recueil *Contes et Facéties*, petit volume de 96 pages, réunit trois nouvelles de Nerval, *La Main enchantée*, *Le Monstre vert* et *La Reine des poissons*. Nerval fit paraître ce recueil à la fin de 1852, dans la *Bibliothèque elzévirienne* de Daniel Giraud et Jules Dagneau, éditeurs associés : la publication de *Contes et Facéties* est enregistrée dans le fascicule de la *Bibliographie de la France* daté du 11 décembre 1852.
- 2 Installés 7 rue Vivienne, à l'enseigne du Coq d'or, Daniel Giraud, originaire de Nîmes, et Jules Dagneau s'étaient associés en 1848 et avaient déjà accueilli Nerval à deux reprises, avant d'imprimer et de mettre en vente *Contes et Facéties* : une première fois en juin 1850, pour la pièce *Le Chariot d'enfant* ; puis, pendant l'été de 1852, pour *Lorely. Souvenirs d'Allemagne*.
- 3 La séparation de Giraud et Dagneau intervint pendant l'année suivante, en 1853. Elle est effective à partir de l'automne, mais a sans doute été préparée pendant le premier semestre de 1853. À la fin de l'année, Giraud demeura seul rue Vivienne, et c'est d'ailleurs à lui que Nerval resta fidèle et confia *Les Filles du feu*, qui parurent en janvier 1854. Dagneau, lui, partit s'installer au 23 rue Fontaine-Molière (aujourd'hui rue Molière).
- 4 Avant de rendre publique la nouvelle de leur séparation, et afin de se répartir les avoirs de leur société, Giraud et Dagneau ont eu à réaliser leur fonds en liquidant les stocks de la librairie, c'est-à-dire les invendus ainsi que d'éventuels exemplaires de réserve, non mis sur le marché car dépourvus de couverture, mais prêts à être « recouverts » et mis en vente si le tirage original venait à s'épuiser rapidement. Au cours de l'année 1853, d'autres libraires-éditeurs parisiens se sont donc portés acquéreurs des stocks de Giraud et Dagneau, sans doute cédés à bas prix. Il ne restait plus alors à ces libraires-éditeurs

qu'à « rhabiller » les exemplaires sous une couverture à leur enseigne et à les faire passer pour des livres parus chez eux. C'est ainsi qu'on rencontre déjà, au printemps de 1853, dans des quotidiens très diffusés, le signalement d'exemplaires de *Lorely* sous la marque de Victor Lecou, dont le magasin était installé rue du Bouloi<sup>1</sup>.

- 5 On constate que pareille reprise a eu lieu aussi pour *Contes et Facéties*, – ce qui n'a rien d'étonnant puisque ce volume a été publié sans doute quelques semaines seulement avant que Giraud et Dagneau ne prennent la décision de continuer leur chemin chacun de leur côté. Cependant le « racheteur », dans le cas de *Contes et Facéties*, ne fut pas Lecou, mais bien Adolphe Delahays (rue Voltaire, 4 et 6), connu à l'époque pour être l'éditeur de Jules Michelet. Témoigne de ce rachat l'exemplaire de *Contes et Facéties* que proposa au cours de l'année 2016 le libraire Pierre Saunier (22 rue de Savoie, Paris). Ledit exemplaire est en tout point identique aux volumes mis en vente à la fin de 1852 par les éditeurs Giraud et Dagneau, à l'exception des pages de couverture, qui ont été refaites au nom d'Adolphe Delahays et à la date de 1854<sup>2</sup> ; alors qu'en 1852, un même imprimeur signait tout à la fois les cahiers intérieurs et les pages de couverture (il s'agit de l'atelier d'Hennuyer, aux Batignolles), la couverture de 1854 a été réalisée par un autre atelier, celui de Simon Raçon, 1 rue d'Erfurth. L'exemplaire réapparu en 2016 présente donc la particularité d'offrir un signalement bibliographique différent, selon que l'on se réfère à la page de titre (qui est identique à celle de 1852) ou à la page de couverture (sur laquelle apparaissent le nom de Delahays et la date de 1854)<sup>3</sup>.
- 6 La réapparition d'un exemplaire « Delahays » ne remet cependant pas en cause les éditions modernes de *Contes et Facéties* : ce sont les cahiers de 1852 qui ont été utilisés, et aucune correction n'a été introduite par Delahays dans le texte publié par Giraud et Dagneau<sup>4</sup>.
- 7 Mais nous n'en avons pas encore fini avec *Contes et Facéties*. La même librairie Pierre Saunier a proposé, au cours de l'année 2016 encore, un exemplaire – jamais recensé à ce jour – de l'édition originale de ce petit recueil, avec la dédicace autographe suivante : « À mon ami Langlé, / Gérard de Nerval ». Le dédicataire – qui jusqu'ici n'était pas connu comme un « ami » de Nerval – est sans doute Ferdinand Langlois (1798-1867), dit Ferdinand Langlé. Après avoir entamé, puis abandonné, des études de médecine, Langlé avait décidé de se consacrer au journalisme et à la littérature. De son vivant, il acquit une relative notoriété en composant une trentaine de pièces de théâtre, – comédies, comédies-vaudevilles et opéras. Signalons que, pour rédiger certains de ces ouvrages, il eut l'occasion de collaborer avec Auguste Cavé et avec Édouard Alboize, lesquels furent aussi en relation avec Nerval et pourraient avoir présenté Langlé à Gérard<sup>5</sup>. Langlé figure de surcroît au nombre des huit membres du Comité de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques (SACD) qui signèrent le procès-verbal de la réunion extraordinaire convoquée le 9 janvier 1839 à la demande de Gérard (qui souhaitait que le Comité lui apporte son soutien dans ses efforts pour représenter la pièce *Léo Burckart*, retenue alors par la censure)<sup>6</sup>. Enfin, il est à noter que Langlé avait donné, respectivement en 1828 et en 1829, deux recueils d'anciens récits français (*Les Contes du gay savoir. Ballades, fabliaux et traditions du Moyen Âge*, 1828 ; *L'Historial des jongleurs. Chroniqueurs et légendes françaises* [en collaboration avec Émile Morice], 1829). Or, les nervaliens n'ignorent pas que l'un des problèmes les plus difficiles posés par *Contes et Facéties* concerne les sources de la première nouvelle, *La Main enchantée*, récit qui portait en 1832, lors de sa première publication, le titre *La Main de gloire*. Intervenant dans son texte<sup>7</sup>, l'auteur prétend en avoir trouvé la donnée dans une histoire appartenant aux *Arrêts*

*mémorables du Parlement de Paris* que conserve le département des Manuscrits de la Bibliothèque royale, – histoire qui aurait déjà inspiré, avant la sienne, la verve de François de Belleforest, le fameux auteur d'*Histoires tragiques*. Or, ces deux renvois paraissent fantaisistes<sup>8</sup>, et les nervaliens sont toujours à la recherche de la source de *La Main de gloire*, que Gérard a pris soin de cacher derrière les *Arrêts mémorables* et derrière Belleforest. Ne peut-on imaginer que Ferdinand Langlé, familier des vieilles chroniques françaises dont il avait publié deux recueils à la fin des années 1820, communiqua à Gérard la donnée historique exploitée par celui-ci dans son récit de 1832 ? Simple hypothèse. Mais, dans l'affirmative, Langlé avait droit, c'était bien le moins, à un exemplaire dédicacé de *Contes et Facéties*.

## NOTES

1. Voir dans le *Journal des Débats* du 24 avril 1853 et dans *La Presse* du 11 mai 1853 les réclames pour la « Nouvelle collection format in-18 anglais de Victor Lecou. Série à 3 Fr. 50 c. » ; parmi les ouvrages appartenant à cette collection se trouve notamment cité – outre *Les Illuminés* de Nerval, dont l'originale avait paru chez Lecou en 1852 – *Lorely. Souvenirs d'Allemagne*. À noter cependant qu'aucun exemplaire de *Lorely* « recouvert » par Lecou ne semble avoir été retrouvé. On observe aussi que Lecou était coutumier de ces opérations : ainsi – pour nous limiter au champ des études nervaliennes – en 1847 il aurait racheté à Charles Gosselin et « rhabillé » des invendus du *Faust* de 1840 (voir M. Brix, *Manuel bibliographique des œuvres de Gérard de Nerval*, Namur, Presses universitaires de Namur, « Études nervaliennes et romantiques », 1997, p. 387-388) et il aurait racheté à Ganivet les invendus de l'édition du *Diable amoureux* de Cazotte (voir le « Feuilleton » du *Journal de la Librairie* du 3 juillet 1847) ; de surcroît, à une date indéterminée, Lecou serait devenu propriétaire d'une partie de l'édition Sartorius des *Scènes de la vie orientale* (voir M. Brix, *op. cit.*, p. 70-71) ; enfin, au cours des semaines qui ont suivi immédiatement le décès de Nerval, Lecou aurait « rhabillé » avec des couvertures à son nom une série d'exemplaires des *Filles du feu* dont s'était débarrassé Daniel Giraud (voir les mentions apparaissant sur le deuxième plat de la couverture des *Histoires poétiques* d'Auguste Brizeux, – recueil paru chez Lecou et enregistré dans la *Bibliographie de la France* [dorénavant BF] du 7 avril 1855).

2. 1854 est la date apparaissant sur le premier plat. Mais sur le dos est indiqué « 1855 » (ainsi que le prix, 1 franc, identique à celui de l'édition de 1852).

3. Auteur en 1959 d'une bibliographie nervalienne, Jean Senelier avait évoqué l'existence de tels exemplaires « Delahays » de *Contes et Facéties* et les avait signalés comme « rares » (voir J. Senelier, *Gérard de Nerval. Essai de bibliographie*, Paris, Nizet, 1959, p. 147). Jean Senelier se fondait peut-être sur le catalogue n° 21 (*Bons livres variés*, s. d.) du libraire Jean Loize, – lequel catalogue proposait un exemplaire de l'originale de *Contes et Facéties* « avec une nouvelle couverture, établie en 1854 par Adolphe Delahays » (item 317). Je remercie Jean-Paul Goujon, qui m'a révélé l'existence et le contenu de ce catalogue.

4. Il faut également envisager que Daniel Giraud a pu remettre en vente, sous son seul nom, des invendus « Giraud-Dagneau ». C'est le cas, semble-t-il, pour *Contes et Facéties* et aussi pour *Lorely. Souvenirs d'Allemagne* : voir les annonces figurant sur la quatrième de couverture de *L'Art italien* d'Alfred Dumesnil (BF du 22 octobre 1853), de *Chant du passé, 1830-1848* de Ferdinand de Gramont (BF du 7 janvier 1854) et de *La Guyane. Civilisation et barbarie. Coutumes et paysages* (BF du 17 juin

1854), – tous ouvrages publiés chez Giraud ; voir également la « Petite Gazette » du journal *Le Mousquetaire* daté du 17 mars 1854, où un certain « J. Canneaux » annonce que « vient de paraître chez Daniel Giraud, éditeur, rue Vivienne, 7, une seconde édition de *Lorély* [sic]. *Souvenirs d'Allemagne*, par Gérard de Nerval » (on peut penser que cette « seconde édition » est en fait un nouveau tirage de l'originale de 1852, avec une page de titre et une couverture portant le seul nom de Daniel Giraud).

5. Voir notamment *Les Biographes*, comédie en un acte et en prose, par F. Langlé, Auguste Cavé et Adolphe Dittmer (création au théâtre de l'Odéon le 21 septembre 1826), et *La Jacquerie*, drame lyrique en quatre actes, livret de F. Langlé et Édouard Alboize, musique de Joseph Mainzer (création au théâtre de la Renaissance le 10 octobre 1839). Cavé fit carrière au ministère de l'Intérieur, où il occupait le poste important de directeur de la section des Beaux-Arts ; il vint plusieurs fois en aide à Nerval. Quant à Alboize, il collabora au *Monde dramatique* puis co-rédigea le livret des *Monténégrins*.

6. Après délibération, ledit Comité exprima son regret de ne pas pouvoir venir en aide à Nerval : c'est ce qui est expliqué dans le procès-verbal.

7. Voir le chapitre XIII du récit, « Où l'auteur prend la parole » (voir G. de Nerval, *Œuvres complètes*, éd. dirigée par Jean Guillaume et par Claude Pichois, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. III, 1993, p. 388).

8. S'agissant de Belleforest, le caractère fantaisiste de ces affirmations est particulièrement évident : Belleforest est mort en 1583, alors que l'action de « La Main de gloire » est censée se dérouler au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

## RÉSUMÉS

Cette brève note signale deux informations diffusées au cours de l'année 2016 par les catalogues du libraire parisien Pierre Saunier, et concernant toutes deux le recueil *Contes et Facéties* de Gérard de Nerval. Il est établi à présent que l'éditeur Adolphe Delahays a acheté une partie du stock des invendus de l'édition originale de *Contes et Facéties* (1852) et les a mis en vente, sans doute au cours de l'année 1854, avec une couverture à son nom. On sait également que Nerval a offert un exemplaire de l'édition originale de *Contes et Facéties* à Ferdinand Langlois ; celui-ci partageait avec Nerval des préoccupations communes, notamment l'intérêt pour les anciens récits français.

## INDEX

**Mots-clés** : bibliographie, bibliophilie, Nerval (Gérard de), *Contes et Facéties*, « La Main enchantée »